



LES DROITS DE L'HOMME  
DANS LE MONDE

# LES DROITS DE L'HOMME EN AMÉRIQUE DU NORD

# N°04

## JANVIER-FÉVRIER 2015

« Nous en avons plus qu'assez  
d'en avoir assez »

L'embrasement de Ferguson (Missouri) a rappelé la persistance de « divisions raciales » à vif et l'Amérique qui pensait avoir exorcisé ses vieux démons, a vu sa jeunesse descendre dans les rues dénoncer les brutalités policières, les humiliations quotidiennes et les préjugés racistes qui infectent la société américaine.

Oui, Michael Brown est mort et Darren Wilson est en liberté, mais leur funeste rencontre a contraint un bon nombre d'Américains à refuser que les forces de l'ordre continuent de tirer sur de jeunes Noirs désarmés, sans avoir à craindre de poursuites et à se confronter aux honteuses inégalités raciales dont une partie de sa population souffre.

Le combat pour une justice pour tous s'est étendu bien au-delà de Ferguson, et une nouvelle génération de défenseurs des droits de l'Homme s'est immédiatement organisée. Ce sont en majorité des jeunes qui protestent, défilent, et s'engagent. L'Amérique doit savoir

que ce mouvement ne va pas s'arrêter au motif que Darren Wilson n'aura pas à répondre de ses actes, pas plus que l'acquittement de George Zimmerman n'a dissuadé tous les jeunes militants de se battre pour exiger la vérité.

A l'instar de Fannie Lou Hamer, militante historique des droits civiques, ces militants se sont rendu compte qu'ils en avaient « *plus qu'assez d'en avoir assez* ».

**Maryse Butel**  
Membre du Comité central de la LDH

*NB : les termes « race, racial » sont ici utilisés selon le sens donné par les Américains.*

Ligue  
des **droits de**  
**l'Homme**

FONDÉE EN 1898



# SOMMAIRE

## Editorial

« Nous en avons plus qu'assez d'en avoir assez » ..... p.01

## Dossier central

### Ferguson, symbole de la division raciale

La fracture raciale continue de miner les Etats-Unis ..... p.03  
La jeunesse noire présentée comme une dangereuse menace pour les Blancs ..... p.04  
Mourir tué par un policier, une histoire en Noir et Blanc ..... p.05  
Transcender les inégalités sociales et raciales ..... p.06  
Action du gouvernement fédéral ..... p.07  
Les relations houleuses entre la police de New York et le maire ..... p.07  
Le Center for Constitutional Rights (CCR) combat aux côtés des Afro-Américains ..... p.08  
La jeunesse est en tête de la lutte contre la police ..... p.08  
Sources ..... p.09  
Lecture recommandée ..... p.09

### Cinquante-quatre ans plus tard, le tribunal de Caroline du Sud disculpe des militants des droits civiques

..... p.09

### Victoire contre les discriminations au travail pour les LGBT

..... p.10

### La Cour suprême va statuer sur le mariage homosexuel

..... p.10

## Canada

### Articles proposés par la Ligue des droits et libertés (LDL)

Profilage et exclusion sociale ..... p.11  
Les femmes autochtones durement touchées ..... p.12

## Ferguson, symbole de la division raciale

### Rappel chronologique

**9 août** : mort de Michael Brown, 18 ans, abattu par la police à Ferguson. Des manifestations quotidiennes ont lieu jusqu'en novembre.

**22 novembre** : mort de l'enfant Tamir Rice, 12 ans, abattu par la police à Cleveland.

**24 novembre** : le grand jury décide de ne pas poursuivre Darren Wilson.

**27-28 novembre** : retour au calme pour Thanksgiving

**29 novembre** : Darren Wilson démissionne de la police.

« Marche pour la justice » de Ferguson jusqu'à la capitale de l'Etat du Missouri, Jefferson City.

**4 décembre** : le grand jury décide de ne pas poursuivre le policier Daniel Pantaleo pour la mort d'Eric Garner, étouffé le 17 juillet à Staten Island, New York, lors d'une arrestation brutale.

## La fracture raciale continue de miner les Etats-Unis

« Pas une seconde je n'ai cru que Bob McCulloch, procureur du comté de Saint-Louis viendrait déclarer au monde entier que le grand jury du Missouri avait décidé d'inculper Darren Wilson, un policier de la ville de Ferguson, pour le meurtre de Michael Brown », déclarait un habitant de la ville sur le site d'information *The Daily Beast*.

La mort de Michael Brown, adolescent afro-américain de 18 ans abattu le 9 août dernier par Darren Wilson, un policier blanc de la ville de Ferguson, dans la banlieue de Saint-Louis (Missouri), a déclenché une vague de protestations sans précédent dans les rues de la ville pendant deux semaines, ainsi que sur les réseaux sociaux. Couvre-feu et déploiement militaire ont accompagné la violence policière et la répression officielle.

Selon les militants du Center for Constitutional Rights (CCR), le meurtre de Michael Brown, qui s'apparente davantage à une exécution, ainsi que la réponse des autorités, de la police locale jusqu'au gouverneur de l'Etat, ont souligné une fois de plus le peu de poids accordé à la vie d'un Afro-Américain, la discrimination systémique et la brutalité utilisée à l'encontre des personnes au teint de peau basané ou noir. Trois semaines après Michael Brown, un autre Afro-Américain sans arme, un homme de 43 ans, Eric Garner, était tué par la police à New York. Puis ce fut la mort de Tamir Rice, un enfant de 12 ans dont le seul tort était de jouer avec un pistolet en plastique sur une aire de jeux de plein air. Mais ces noms sont juste les derniers qui s'ajoutent à une liste déjà très longue. Nous savons qu'un jeune Afro-Américain meurt toutes les vingt-huit heures sous les balles de la police.

Plusieurs mois plus tard, l'émoi et l'esprit de révolte ont pris une forme d'expression plus apaisée et font place à la mise en place de mouvements, d'associations, dans lesquels de nouveaux militants bien déterminés s'engagent à combattre les préjugés racistes et à faire évoluer les comportements et modifier les lois. L'affaire Brown a libéré la parole sur la brutalité policière et sur le racisme de la société américaine. Elle montre aussi que la police peut continuer à tirer sur des jeunes Noirs désarmés sans avoir à craindre des poursuites, sans jamais avoir de comptes à rendre.

Notre article, paru dans *Hommes & Libertés* de décembre 2013, célébrant le cinquantième anniversaire du discours de Martin Luther King Jr à l'occasion de la manifestation gigantesque à Washington pour les droits civiques, pointait du doigt le retour en arrière de la société américaine notamment dans le champ des inégalités économiques, de l'éducation et de la justice. L'élection d'un président métisse en 2008 a donné à croire à certains Américains que la question raciale avait disparu, que l'Amérique était entrée dans une société « post-raciale », et que le président issu des deux communautés (son père était « noir comme le goudron » et sa mère « blanche comme le lait » selon ses propres mots) allait, mieux que quiconque avant lui, faire reculer le racisme, assurer la protection des Afro-Américains, et leur accorder des droits supplémentaires notamment en terme d'égalité économique, d'accès au logement et au travail, en terme d'éducation et de justice. D'ailleurs, à Philadelphie en mars 2008, dans un discours désormais célèbre, le candidat Barak Obama n'avait-il pas promis de sortir l'Amérique de « l'impasse raciale » dans laquelle elle se

trouva? Il n'en a rien été du tout et cette cruelle déception, nourrie par la crise financière de 2008, alimente la rancœur et les frustrations actuelles. Même si bien des Américains blancs ont cultivé l'illusion que les Etats-Unis ont réussi à surmonter leurs conflits raciaux, l'avènement d'une société post-raciale semble désormais évanoui. La société « post-raciale » que beaucoup espéraient n'est qu'un leurre.

Seuls les préjugés racistes ont la peau dure. Nous avons gardé en mémoire la mésaventure survenue au professeur noir de l'université de Harvard, Henry Gates, qui, de retour d'un voyage d'études en Chine, en juillet 2009, avait été dénoncé par un voisin alors qu'il tentait de pénétrer dans sa propre maison après avoir égaré ses clefs. James Crowley, le policier arrivé sur les lieux l'avait immédiatement embarqué sans vérifier ses dires. L'affaire avait trouvé une heureuse conclusion autour d'une bière à la Maison-Blanche mais avait suscité de vives réactions. Barack Obama avait souligné le caractère disproportionné de la réaction du policier et indiqué que « dans ce pays, cela fait longtemps que les Afro-Américains et les hispaniques sont interpellés par les forces

de police de façon abusive ». Autre exemple récent raconté par une femme noire connue. Alors qu'elle se trouvait chez elle, elle fut sidérée d'apercevoir par la fenêtre de l'entrée son propre fils, maintenu couché sur le trottoir par des policiers, qui, voyant un jeune homme noir sortir d'une maison bourgeoise, avaient estimé qu'il devait s'agir d'un cambrioleur et l'avaient arrêté. « Heureusement qu'il n'est pas parti en courant », avait-elle conclu. Un autre jeune homme afro-américain appartenant à la classe moyenne, raconte avoir eu un moment de panique lorsque sa fiancée sortant d'un magasin où elle venait de faire ses achats, avait immédiatement jeté le reçu. Exercer un métier très bien rémunéré et avoir suivi des études supérieures ne l'avaient pas rassuré sur la possibilité d'être accusé de vol à l'étalage.

Même le révérend Jessie Jackson, figure historique de la lutte pour les droits civiques, raconte qu'« il n'y a rien de plus pénible pour moi que marcher dans la rue, entendre des pas derrière moi et commencer à penser à une agression, puis me retourner et voir le visage d'un Blanc et me sentir soulagé ».

## La jeunesse noire présentée comme une dangereuse menace pour les Blancs

Dans son témoignage devant le grand jury sur les circonstances de la mort de Michael Brown, Darren Wilson s'est longuement appesanti sur les caractéristiques physiques du jeune homme, le décrivant comme « un démon agressif », un quasi-géant à la force surdimensionnée devenu un diable. Ce qui, à ses yeux, légitimait sa réaction de défense. Ce policier de 1,93 mètre pour 95 kilos a déclaré aux jurés s'être senti « comme un enfant de cinq ans face au célèbre catcheur Hulk Hogan. [...] C'est l'impression que j'ai eue rien qu'en lui attrapant le bras, lui, gigantesque, et moi, tout petit ». Il faut rappeler que ces arguments étaient déjà servis au XIX<sup>e</sup> siècle pour justifier les lynchages de jeunes Noirs.

Ces préjugés racistes visent à déshumaniser les jeunes Afro-Américains, à les représenter comme des menaces dangereuses et permanentes pour la vie des Blancs, et, par conséquent, à justifier les réactions violentes de la police à leur endroit.

Mais qui porte un simple sweat à capuche (un *hoodie*) peut tout autant être soupçonné d'être un délinquant et se faire assassiner devant chez lui comme ce fut le cas pour Trayvon Martin en Floride, au début de l'année 2012, tué par George Zimmerman, le vigile du quartier. Lors de l'audience publique au tribunal qui décida de la non-poursuite du vigile, Mark O'Mara, l'avocat de celui-ci démontra la

dangerosité de l'adolescent de 17 ans parti acheter des bonbons en reproduisant un jeu de silhouettes découpées dans du carton montrant que le vigile obèse (1,70 m pour 90 kg) était en danger devant l'adolescent (1,80 m pour 70 kg). Le jury du tribunal de Sanford acquittera le tireur en estimant que l'adolescent en capuche avait « une allure suspecte ».

Une étude publiée par le *Journal of Personality and Social Psychology* établit un lien entre, d'une part, le recours de la police à la force contre les jeunes Noirs, et d'autre part ce sentiment répandu selon lequel, passé l'âge de 10 ans, les enfants noirs ne seraient plus si innocents. Le *Washington Post* rapporte que le ministère de l'Education a collecté des données, reprises dans cette étude, et montrant qu'à l'école, les élèves noirs sont souvent plus rudement sanctionnés que leurs camarades pour les mêmes infractions. Ce catalogue des inégalités se vérifie dans tous les secteurs : les médecins prescrivent moins d'analgésiques aux enfants noirs pour une jambe cassée, les principaux d'établissements scolaires suspendent les adolescents noirs trois fois plus que les adolescents blancs pour des faits identiques, et, même sur les terrains de sports, les arbitres sifflent une faute beaucoup plus vite et plus sévèrement lorsque l'athlète est Noir. Et la litanie peut se poursuivre.

Alors, pour permettre à leurs enfants de grandir et de rester vivants, les parents noirs sont obligés d'inculquer la peur à leurs enfants, de les mettre en garde contre les dangers que représentent les Blancs et la police.

Les conseils des parents noirs à leurs fils adolescents en contact avec les policiers est « *de faire attention, être coopératif, ne faire aucune remarque et ne poser aucune*

*question* ». Conseils que le maire de New York a indiqué donner à son propre fils métisse et qui a tellement indigné les policiers de la ville qu'ils lui ont ostensiblement tourné le dos lors des cérémonies des obsèques de Rafael Ramos et Wenjian Liu, les deux policiers de New York tués pendant leur service par un désaxé mental pour venger les morts de Brown et Garner.

## Mourir tué par un policier, une histoire en Noir et Blanc

Les stéréotypes raciaux sur la jeunesse, le harcèlement permanent avec les contrôles au faciès ou *stop and frisk*, ont été des déclencheurs dans les émeutes post-affaire Michael Brown. L'absence de policiers noirs dans la représentation policière (trois Noirs pour cinquante Blancs à Ferguson), la surmilitarisation des moyens d'action sont tout autant de réactions disproportionnées et inadaptées.

Faut-il, pour combler le fossé racial entre Blancs et Noirs, comme le suggère Nicholas Kristof, chroniqueur au *New York Times*, créer une commission vérité et réconciliation inspirée de l'Afrique du Sud postapartheid ? Une nouvelle commission pourrait relancer un débat national qui a été trop longtemps repoussé. L'actuel fossé entre Blancs et Noirs est plus large qu'il ne l'était en Afrique du Sud en 1970. Le plus troublant est qu'il s'est élargi ces dernières années aussi bien au niveau du patrimoine que du salaire ou de l'éducation.

Une analyse du nombre de morts tués par la police met en évidence le risque disproportionné que courent les jeunes gens afro-américains d'après ProPublica et rappelle que le risque d'être tué par la police pour un jeune afro-américain s'est accru ces dernières années et il est **21 fois** supérieur au risque de mourir lorsqu'on est un Blanc.

Entre 2010 et 2012, **1 217** jeunes Afro-Américains âgés de 15 à 19 ans sont morts sous les balles de la police, ce qui représente un ratio de **31,17 d'Afro-Américains pour un million** tandis que le pourcentage est seulement de **1,47 par million pour un jeune Blanc**.

Pour bien mesurer l'écart, il suffit de comprendre qu'il faudrait **185 morts de jeunes Blancs de plus par semaine** pour faire jeu égal avec le nombre de morts des jeunes Afro-Américains.

Les enfants noirs tués sont aussi très jeunes : sur les **41** adolescents de **moins de 14 ans** qui furent tués entre 1980 et 2012, **27** étaient noirs ; **8** étaient blancs, **4** étaient hispaniques et **1** était asiatique.

Ce qui ne veut pas dire que la police ne tue pas de Blancs. 44 % des personnes tuées par la police sur la période étaient blanches.

L'âge moyen de la mort est de 30 ans pour un Noir, et de 35 ans pour un Blanc.

Douze mille homicides sont rapportés par la police entre 1980 et 2012 et inclus dans le « Supplementary Homicide Report » du FBI, mais il apparaît que ces nombres sont a minima car ils présentent seulement les homicides dont les éléments sont « *absolument avérés* », et, donc, excluent les morts pour lesquelles des investigations devraient être menées. Experts et observateurs s'accordent pour regretter la présentation minimaliste du FBI. Par exemple, sur les dix-sept mille départements de police en Amérique, une grande partie ne fournit jamais d'informations sur les homicides perpétrés par des policiers. La Floride n'a fourni aucune statistique depuis 1997 et la ville de New York a cessé en 2007.

Bien que les données apparaissent comme faussées à cause d'une « *erreur de mesure* », le fossé qui réside entre les Noirs et les Blancs est tel que les erreurs de mesure comptent pour peu.

Les Blancs représentent jusqu'à 65 % de la population et représentent 25 % des victimes par balles tandis que les Afro-américains, qui ne sont que 13 % de la population, représentent 55 % de victimes d'homicides tués par balle. La demande n'est pas pour moins de police mais pour une police plus professionnelle et plus démocratique.

# Transcender les divisions raciales, les questions d'inégalités raciales

« Nous avons pris conscience de l'état de précarité dans laquelle vivent beaucoup d'habitants de cette ville », déclare une militante de l'association One Ferguson.

Dans l'Amérique actuelle, l'espérance de vie d'un Afro-Américain est inférieure de quatre ans à celle d'un Blanc. Les foyers blancs gagnent en moyenne 70 % de plus que les noirs, ce qui représente un écart plus important que dans l'Afrique du Sud au temps de l'apartheid.

Selon les statistiques de l'association National Urban League, à Washington DC la différence entre le revenu médian des foyers noirs et blancs est la plus élevée. Pour les noirs, le revenu médian s'élève à 62 726 \$ tandis que le revenu médian blanc s'élève à 106 597 \$. A New York City, le revenu médian d'une famille noire est de 44 474 \$ tandis qu'il s'élève à 81 865 \$ pour une famille blanche. La différence la plus minime se trouve en Californie, dans la ville de Riverside : 57 257 \$ pour un foyer noir et 44 572 \$ pour un foyer blanc.

Mais en règle générale, selon les statistiques officielles de 2011, le salaire moyen d'une famille noire est de **6 314 \$** tandis qu'il est de **110 500 \$** pour une famille blanche. La différence de revenus entre les Blancs et les Noirs est à peu près de 40 % supérieure à ce qu'elle était en 1967. L'espérance de vie d'un bébé afro-américain qui vient au monde aux Etats-Unis est inférieure de cinq ans par rapport à celle d'un bébé blanc.

Si la situation économique des Afro-Américains s'est améliorée entre les années 1960 et 1980, notamment sur le marché du travail, elle s'est depuis nettement dégradée. Une des raisons en est le taux très élevé d'incarcération, taux qui tend à croître. Presque 30 % des jeunes gens noirs qui ont décroché au lycée avant la fin de leurs études et la célébration de leur « graduation » sont en prison. Cet emprisonnement de masse fait que les jeunes gens noirs qui n'auront pas terminé leurs études au lycée courent plus de risque de retourner en prison que de trouver un emploi.

Les étudiants afro-américains ont très peu de chance d'aller dans des écoles qui offrent des cours de maths et de sciences d'un niveau confirmé par rapport aux étudiants blancs. Ils courent trois fois plus de risque d'être renvoyés et expulsés, devenant ainsi des candidats à l'échec scolaire.

Les événements qui se sont déroulés à Ferguson et Cleveland nous invitent à nous pencher sur la réalité des progrès de la condition des Noirs Américains depuis le temps de Martin Luther King. Toutefois, d'après une

étude de l'Urban Institute, 42 % des familles américaines pauvres sont blanches, tandis que 30 % sont latinos et 22 % sont noires. Certes, avec un total de 52 % les minorités sont représentées de façon disproportionnée parmi les pauvres mais il faut prendre en considération le fait que de nombreux Blancs sont eux aussi défavorisés. Les inégalités des richesses résident plutôt entre les personnes extrêmement riches et l'ensemble de la population qu'entre les Blancs et les minorités.

Selon le professeur Andrew Diamond, l'Amérique est tout autant raciste qu'à l'époque des droits civiques.

Il faut remonter aux années du mouvement des droits civiques pour trouver un moment où il existait un soutien fort chez les Blancs à des réponses politiques aux problèmes raciaux. Les Etats-Unis sont devenus réticents à tout appel à la justice raciale. Une grande majorité de Blancs estiment que ce sont les facteurs personnels et culturels et non pas le racisme qui sont à l'origine et expliquent l'existence de taux de pauvreté et de criminalité élevés dans les quartiers noirs.

Au sein même de la communauté noire, une division de classe rend difficile l'action commune et un décalage existe entre l'activisme local et national à cause des conditions difficiles de mobilisation politique dans les communautés noires de la classe ouvrière.

Depuis l'élection de Barack Obama, le racisme est beaucoup plus visible car l'extrême droite se laisse aller à ses vieux réflexes racistes et populistes. Une logorrhée raciste existe, et, pire, cela ne choque personne.

La volonté politique d'aborder la question raciale a disparu, entraînant de fait une immense déception dans les classes populaires noires vis-à-vis d'Obama dont la réponse est purement émotionnelle. Donc insatisfaisante et inutile.

La National Association for the Advancement of Colored People (NAACP), est la principale association de défense des droits des Afro-Américains. Son président Cornell Brooks pense « *qu'il faut changer la façon dont la police fait son travail. Au lieu de pratiquer le profilage racial, il faut traiter ces jeunes avec respect, agir sur la base de preuves et engager un dialogue avec les communautés sur les méthodes policières* ».

Mais la NAACP ne fait pas l'unanimité parmi les jeunes gens qui s'engagent à l'heure actuelle. Certains pensent que ce lobby afro-américain se préoccupe davantage de la

discrimination positive, qui est d'abord un souci de la classe moyenne, que du grand nombre de jeunes, noirs, pauvres, incarcérés.

Au niveau local, les Noirs pauvres se soucient surtout des problèmes de leur vie quotidienne : avoir un hôpital proche de chez eux, une bonne école publique, se débarrasser des gangs qui empoisonnent la vie des quartiers et, bien sûr, la criminalisation des jeunes par le type de pratiques policières vues à Ferguson avec l'affaire M. Brown.

Les défenseurs des droits signalent que ces assassinats opèrent des ravages à une grande échelle au travers des discours publics qui tendent à présenter les victimes et les pauvres comme étant responsables de leurs conditions de vie à cause des mauvais choix qu'ils ont faits.

---

## Action du gouvernement fédéral

Le ministre de la Justice, Eric Holder, a invité fermement les élus locaux et les forces de police à réformer les lois et les pratiques policières afin de faire respecter les droits de l'Homme et les droits constitutionnels, a déclaré le représentant de Human Rights Watch.

Les militants ont expressément demandé au ministre d'agir au niveau fédéral pour :

- œuvrer à la collecte de données au niveau fédéral sur l'usage de la force par les autorités tribales, locales, d'Etat et fédérales ;
- faire voter la fin de la loi sur le profilage racial par les membres du Congrès ;
- mettre à jour les « Guides de conseils sur les rapports entre les races » pour les agences d'application de la loi fédérale.

Au 1<sup>er</sup> décembre dernier, le président Obama a annoncé que le gouvernement américain dégagerait soixante-quinze millions de dollars de budget afin d'équiper de caméras individuelles les policiers de toute la nation, ce qui devait permettre des enquêtes objectives.

La transparence grâce aux images d'une caméra de surveillance n'apparaît pas comme étant la solution, et même le département de la Justice américaine ne croit pas que les nouvelles minicaméras puissent servir à établir les faits, mais qu'elles sont plutôt censées fournir à la police un récit à son avantage (le fameux *storytelling*). Un document interne du département de la Justice (« Implementing a Body-Worn Camera Program », 2014) démontre que l'objectif primordial de ces circuits de contrôle est de modifier les comportements.

---

## Les relations houleuses entre la police de New York et le maire

De New York à Ferguson, les manifestants ont dénoncé avec force les méthodes abusives des policiers et l'impunité dont ils bénéficiaient. Alors que le maire de la ville, Bill de Blasio, s'était engagé, lors de sa campagne, à faire évoluer les pratiques des forces de l'ordre vis-à-vis des communautés noire et hispanique, et mettre fin aux contrôles au faciès des jeunes appelés *stop and frisk*. Les récents événements l'ont amené à engager un programme de formation afin d'apprendre aux policiers à mieux « contrôler leur ego et leur adrénaline et supprimer les grossièretés », soulignant la nécessité « d'utiliser moins de force lorsque cela est possible ».

Le programme de formation de trois jours sera proposé à 22 000 policiers sur les 34 500 agents en uniforme de la ville de NY et portera sur les tactiques permettant de désamorcer

une situation de tension dans la rue. L'hostilité d'une partie de la police new-yorkaise envers la politique du maire jugée laxiste se manifeste ouvertement depuis la mort de deux policiers tués durant leur service par un homme afro-américain qui voulait « venger les morts de Michael Brown et Eric Garner ». Tout comme sont exécrables les relations des New-Yorkais et de leur police.

Depuis son élection, les contrôles au faciès ont été divisés par quatorze et la ville a mis un terme aux arrestations pour possession de moins de vingt-cinq grammes de cannabis.

Le maire a également proposé que les policiers soient équipés de lunettes avec caméra afin que toute scène d'arrestation puisse être filmée.

## Le Center for Constitutional Rights (CCR) combat aux côtés des Afro-Américains

Le CCR continue de jouer un rôle vital dans le mouvement national qui continue de croître. Ses membres ont mis sur pied un comité de défense juridique, le Ferguson Legal Defense Committee, ont organisé quatre rencontres au niveau national pour mettre au point les stratégies d'action les plus adaptées, ont rédigé des rapports sur les violences policières pour le Comité contre la torture des Nations unies, et ils ont organisé des centaines de permanences juridiques dans tout le pays

pour apporter leur soutien aux manifestants en leur fournissant des avocats pour les défendre au tribunal et suivre les procès sur leurs droits civiques. « *Nous sommes en train de structurer le mouvement* », a déclaré Purvi Shah, lors d'une rencontre récemment. Purvi Shah, qui est le directeur de l'Institut Bertha Justice, est la personne référente à Ferguson et facilite le travail en cours du CCR au sein du mouvement national.

## La jeunesse est en tête de la lutte contre la police

« *Pour les jeunes, l'affaire Michael Brown ne représente pas un cas individuel d'injustice. Ils y voient une attaque contre toute une génération. Et ils n'ont pas l'intention de baisser les bras. Personne ne pourra les convaincre qu'ils ne peuvent rien faire pour changer les choses* », selon Cornell Brooks de la NAACP.

C'est pourquoi plus de cinquante mille personnes ont défilé dans les rues de New York City le samedi 13 décembre 2014, afin de manifester leur colère devant les décisions prises par les grands jurys de Ferguson et de New York de ne pas poursuivre les officiers de police responsables des deux morts. A New York, la manifestation fut mise sur pied et organisée par Synead Nichols et Umaara lynaas Elliott, deux jeunes artistes, rejoints plus tard par les associations telles que Million Hoodies Movement for Justice (*hoodies* : sweats à capuches), et Justice League NYC. Des manifestations identiques se sont déroulées à Boston, Chicago, San Francisco et dans bien d'autres villes du pays. « Black Lives Matter » (La vie des Noirs compte) fut le slogan le plus lu sur les banderoles et le plus scandé dans les rues. C'est Alizia Garza, Patrisse Cullors et Opal Tometi qui en sont à l'origine. D'abord utilisé sur Twitter comme projet de mouvement, ce slogan « *a mis les gens en relation à travers les Etats-Unis pour travailler à la fin de toutes les formes d'injustice qui affectent les Américains* », selon les termes d'Alizia Garza. L'autre slogan très répandu fut « No Justice, no Peace ».

Rasheen Altridge, laveur de voitures près de l'aéroport de Saint-Louis est un jeune homme de 20 ans déjà bien engagé dans les luttes militantes. Il a participé à la grève des employés de fast-foods afin d'obtenir une augmentation du salaire minimum, puis il s'est engagé pour la lutte pour les droits civiques et il combat la précarité. Il fustige les entreprises

qui s'installent dans les quartiers noirs pauvres afin d'obtenir des travailleurs dociles qu'ils peuvent exploiter et payer avec un salaire dérisoire, sans assurance ni retraites. Il a été reçu par Barack Obama.

D'autres actions et marches étaient menées en même temps. A l'appel de la NAACP, une marche à Ferguson était organisée. Une soixantaine de motos et des dizaines de manifestants ont convergé vers la rue où Michael Brown a été tué : ce rendez-vous était le point de départ d'une marche de 192 km qui devait durer une semaine et amener les milliers de personnes jusqu'à Jefferson City la capitale de l'Etat.

Mais à Washington DC, les choses se sont déroulées différemment. A l'appel du révérend Al Sharpton, 60 ans, président de la National Action Network (NAN), quelques dix mille personnes se sont rassemblées. Al Sharpton, qui figure parmi les plus renommés des leaders des droits civiques, prône l'usage de la désobéissance civile non violente et la résistance passive. Le *Huffington Post* pense qu'il a « *un indéniable impact sur les politiques nationales grâce à son engagement puissant pour l'égalité et les politiques progressistes* ». Cependant, dans les rangs des manifestants, beaucoup de jeunes gens ont montré leur colère envers Al Sharpton et son organisation qui, à leurs yeux, faisait main basse sur leur mouvement pour ses propres intérêts tout en édulcorant leur message et en ignorant les voix des personnes qui se sont opposées aux chars militaires, aux gaz lacrymogènes et aux balles en caoutchouc dans leur lutte pour obtenir justice. La tension grimpa d'un cran lorsqu'un groupe de militants, dont certains étaient sur le terrain à Ferguson depuis le jour de la mort de Michael Brown, monta sur scène et demanda à prendre la parole.

Al Sharpton a depuis engagé un dialogue avec Bill de Blasio à New York pour envisager les suites politiques à donner aux actions.

Le mouvement de protestation a traversé des dizaines de villes aux Etats-Unis et s'est poursuivi par d'autres cortèges à l'occasion du Martin Luther King Day, le 19 janvier dernier. Cinq à six mille personnes ont défilé dans la ville de Philadelphie tout comme à Saint-Louis, puis les manifestants ont organisé un *die-in* à la fin du rassemblement. A New York, le *die-in* s'est déroulé devant le grand magasin Bloomingdale's. A cette occasion, les manifestants s'allongent sur le bitume pour figurer le nombre de morts abattus par les forces de police. Ils peuvent aussi dessiner à la craie les silhouettes des personnes comme il est d'usage sur les scènes de crime. Ce sont les jeunes militants qui ont pris la rue et ont voulu démontré combien le message de Martin Luther King était dévoyé et que son rêve était trahi. A Boston où des centaines de jeunes s'étaient rassemblés, leurs demandes portaient sur une réforme sur la justice criminelle et un salaire minimum de quinze dollars de l'heure. « *On nous fait croire que ce que faisait le Dr King était honorable et que nous ne serions que des fauteurs de trouble. C'est faux* », confiait Lena Zuckerwise, enseignante au Simmons College. « *Le Dr King n'était pas modéré. [...] Au contraire* », lui répond Caroline Tyson, « *il s'agit de rappeler la signification de ce jour férié en l'honneur de Martin Luther King, il veut dire bien plus que passer une journée à la maison* ».

**Sources :** Black Lawyers for Justice, *The Huffington Post*, *The New York Times*, *Libération*, Al Jazeera, We Love Ferguson, National Action Network, ACLU, CCR, Mother Jones, *The Nation*, NAACP, Justice League NYC, dissentmagazine.com, National Urban League, *The Guardian*, *The Washington Post*, LDL Canada, *Saint Louis Post-Dispatch*, Human Rights Watch

#### Livre recommandé :

*American Prophet*, Paul Beaty, collection étrangère 10/18

Cet ouvrage est l'autobiographie d'un garçon *black* devenu malgré lui « leader noir ». Il s'agit d'une réflexion caustique et drôle sur le racisme et l'exclusion.

#### Extrait :

« *Dans leur combat pour l'égalité, les Noirs ont tout essayé. Nous avons imploré, nous nous sommes révoltés, nous avons joué les amuseurs publics et épousé des Blancs. Pourtant, on continue à nous traiter comme de la merde. La petite annonce dans le journal du dimanche disait: "Cherchons négro démagog capable de guider peuple opprimé jusqu'à la Terre promise. Rémunération selon expérience. Débutants acceptés". Etant poète, et donc expert en technologies de coercition de l'âme noire par les sentiments, j'étais on ne peut plus qualifié pour le poste.* »

## Cinquante-quatre ans plus tard, le tribunal de Caroline du Sud disculpe des militants des droits civiques

28 janvier 2015

Le juge John C. Hayes III de la 16<sup>e</sup> chambre de Caroline du Sud a annulé les condamnations prononcées à l'encontre de neuf hommes noirs surnommés « les neuf de Friendship », qui furent arrêtés en 1961 pour s'être assis à un comptoir de restaurant réservé aux Blancs. « *Nous ne pouvons pas réécrire l'histoire mais nous pouvons en corriger les injustices* », a-t-il déclaré.

Le *sit-in* organisé par les hommes, le 31 janvier 1961, fut un moment limité mais important pour le mouvement des droits civiques. D'autres militants ont rapidement emboîté le pas à ce groupe des neuf étudiants de Friendship College qui avaient refusé de payer les amendes et ont fait le choix d'aller en prison à la place. La nouvelle que ces jeunes gens, qui étaient des étudiants irréprochables à l'université de Friendship – maintenant fermée –, avaient été envoyés dans un camp

de prisonniers pour y charrier du sable a insufflé des forces nouvelles pour mettre un terme à la ségrégation dans les restaurants et autres équipements dans le sud des Etats-Unis. Le procureur local avait refusé d'accorder une grâce car il pensait que ce n'était pas la réponse appropriée vu que « *ces hommes n'avaient commis aucun délit* ».

L'avocat qui défendait les neuf hommes, Ernest A. Finney Jr, est celui-là même qui, en 1961, fut chargé de les représenter et d'assurer leur défense auprès du Juge Hayes, dont l'oncle avait jugé les hommes alors.

---

## Victoire contre les discriminations au travail pour les LGBT

21 juillet 2014

Au cours d'une cérémonie à la Maison-Blanche, le président Obama a signé un décret d'application afin de protéger les personnes de la minorité LGBT contre les actes discriminatoires perpétrés sur leur lieu de travail. Ce décret interdit aux sociétés commerciales sous contrat avec le gouvernement de manifester la moindre attitude discriminatoire à l'encontre des personnes à cause de leur orientation sexuelle. Il interdit explicitement toute forme de discrimination fondée sur le genre à l'encontre des personnels fédéraux, se basant sur les actions antérieures engagées par l'administration afin d'étendre l'égalité de base et expliquer les protections apportées aux personnes transgenre.

Selon Anthony D. Romero, le directeur exécutif de l'Union des libertés civiles américaines (Aclu), il s'agit d'une des actions

les plus importantes engagées par un président pour éradiquer la discrimination envers les personnes LGBT sur leurs lieux de travail, en Amérique. En signant cet engagement, le Président s'appuie sur une tradition bipartite qui existe depuis soixante-dix ans, et qui consistait à interdire « *toute forme de discrimination sans exception lorsqu'il s'agit de rémunérer des personnes avec l'argent des contribuables* ».

En soulignant le long chemin qui reste à parcourir pour atteindre une égalité de droits complète pour les personnes LGBT, Romero se déclare heureux de « *cette formidable victoire et invite tout un chacun à célébrer ce jour historique* ».

81 693 personnes avaient signé une pétition invitant le Président à s'engager à signer ce décret sans qu'aucune exception pour des motifs religieux ne soit acceptée.

---

## La Cour suprême va statuer sur le mariage homosexuel

16 janvier 2015

Pour la deuxième fois en trois mandats, la Cour suprême des Etats-Unis a accepté de considérer la question de constitutionnalité du mariage homosexuel. La dernière fois, les neuf juges avaient refusé d'étudier cette question. Cette fois-ci, toutes les raisons existent pour que les juges suivent les avis qu'ils ont émis au cours des douze années écoulées.

Les arguments seront soumis oralement à la fin du mois d'avril et il est vraisemblable que rien de nouveau ne sera dit. Les positions des pros et des contres ont été affirmées publiquement et longuement à plusieurs reprises.

La décision se trouve entre les mains du juge Anthony Kennedy qui est l'auteur des trois précédentes décisions de la Cour soutenant

les droits des homosexuels. Dans chacune des décisions rédigées, M. Kennedy s'est exprimé avec éloquence en faveur de la dignité et l'égalité des personnes homosexuelles. Il est difficile de voir comment il pourrait changer d'opinion maintenant qu'il se trouve au seuil d'une des plus importantes décisions – en une génération – touchant aux droits civiques.

A l'heure actuelle, trente-six Etats sur cinquante ont adopté la loi favorable au mariage homosexuel. Toutefois, une loi nationale garantirait des droits à tous les Américains.

Les réactions ne se sont pas fait attendre. Déjà, le gouverneur d'Alabama déclare en date du 28 janvier qu'il n'appliquera pas la loi, même si la Cour suprême la passe.

## Canada

# Profilage et exclusion sociale

### Quand l'habit fait le moine

Marco Sylvestro Ph.D. Sociologie, chargé de cours, UQAM et membre du collectif La Pointe libertaire

A la fin des années 1990, la ville de Montréal et la Fraternité des policiers et des policières de Montréal introduisaient, d'un commun accord, dans la convention collective des policiers, une clause dite « orphelin ». De par celle-ci, les jeunes policiers embauchés ne pourraient jamais atteindre les mêmes avantages salariaux que leurs prédécesseurs. Ce type de clause fut introduit dans un certain nombre de conventions collectives, avant d'être contestée devant les tribunaux et considérée comme discriminatoire.

Il ne s'agit là que d'un exemple qui montre comment peuvent s'introduire dans un modèle de solidarité (le syndicalisme) des clauses d'exclusion sociale. Cela est symptomatique des sociétés occidentales actuelles qui, après une période d'Etat-providence qui fonctionnait à la solidarité universelle entre citoyen-ne-s, passent à un modèle d'intégration sociale individualisée qui utilise deux seuls critères explicites – l'emploi et la contribution fiscale –, mais qui fonctionne en réalité à partir de plusieurs règles implicites : l'âge, la couleur de la peau, le statut social, le lieu de résidence, voire le style vestimentaire, la culture ou l'opinion politique. La combinaison de ces critères révèle, dans plusieurs cas, comment s'articule l'intersection des différentes oppressions que subissent certain-e-s citoyen-ne-s.

### Délit de faciès

Les récents débats sur le profilage ethnique ont fait ressortir clairement un fait que plusieurs relevaient depuis longtemps : il ne fait pas bon d'être issu d'une minorité ethnoculturelle dite « visible » lorsqu'on a affaire avec les autorités – la police au premier chef, mais aussi les institutions étatiques et celle du salariat. Les statistiques le montrent : les hommes à la peau foncée ont significativement plus de chances de se faire interpeller par la police sans raison légitime. Le chômage chez les jeunes d'origine arabe, créole ou africaine est disproportionné par rapport aux autres de leur groupe d'âge ou de mêmes compétences.

On ne peut donc nier que, dans notre société à majorité blanche et d'origine européenne, la peau foncée constitue un élément oppresseur pour ceux et celles qui la portent : du fait même de cette couleur de peau, les risques d'arrestation, de discrimination et de chômage augmentent.

Devant cet état de fait, notre société en mal de bonne conscience est incapable de nommer le maître mot : racisme.

### Quand l'habit fait le moine

De plus, obsédés comme nous le sommes par le conformisme (bien que le discours publicitaire nous parle de diversité et d'authenticité...), le vieux proverbe comme quoi « l'habit ne fait pas le moine » est largement mis à mal. Un récent exemple, patent et grossier, nous est donné par la répression policière lors du Sommet des G8 et G20 à Toronto, en juin 2010. Des dizaines de personnes furent arbitrairement arrêtées pour des motifs d'habillement : toute personne vêtue de noir fut assimilée à un-e « anarchiste », donc à un-e « casseur-e », par conséquent suspecte et éligible à une interpellation, souvent musclée, et à un séjour en cage. On pourrait aussi proposer l'exemple de la culture hip-hop et du style vestimentaire qui l'accompagne, rapidement assimilés au *gangsta rap* ou bien aux fameux « gangs de rue ».

Dans ce processus de profilage à la petite semaine, des personnes en situation d'autorité se permettent de réduire une sous-culture (le hip hop) ou une idéologie (l'anarchisme) à quelques traits facilement reconnaissables dans l'habillement. Tout autant que la couleur de la peau, la couleur de l'habillement ou son style conduisent à des erreurs de jugement aux conséquences potentiellement énormes. D'abord, la présomption d'innocence est complètement évacuée. Ensuite, si on réduit le style hip hop au *gangsta rap* et le vêtement noir à l'anarchiste violent, on perd rapidement la notion de respect nécessaire à toute interaction entre une personne en situation d'autorité et une autre qui ne l'est pas.

Et lorsque la réduction de l'individu à son habillement s'accompagne d'un délit de faciès, *watch out!*

### La jeunesse comme menace

Dans cette traque de la non-conformité, un élément m'apparaît central : la question de la jeunesse comme menace à l'ordre établi. Autrefois, on disait qu'il fallait que jeunesse se passe, excusant ainsi la turbulence et l'exubérance. Dans les années 1960 et 1970, la jeunesse, majoritaire comme groupe d'âge, avait les coudées franches. Aujourd'hui dans une société vieillissante dirigée par l'ancienne jeunesse du baby boom, il semblerait que les jeunes n'aient plus d'excuse ni d'influence de par leur nombre : ils et elles doivent s'intégrer à l'ordre moral dominant au plus vite, et les « erreurs de jeunesse » ne sont pratiquement plus permises.

Pourtant le discours publicitaire, libéral, affirme que nous vivons une ère de diversité, d'authenticité, de liberté. Liberté dans la conformité, oui! Car il semblerait que cette diversité et cette liberté ne soient que pour ceux et celles qui sont du bon côté du pouvoir – pouvoir politique, économique et démographique. Pour les autres jeunes, mésintégré, immigrants ou dissidents, il faut rentrer dans le rang, suivre la règle, marcher au pas sous peine de bastonnade – au propre comme au figuré.

### Conclusion

Il apparaît clairement que l'ordre moral actuel provoque des discriminations et des exclusions qui touchent certaines populations spécifiques. Cet ordre moral prescrit l'adhésion aux rapports salariaux et de consommation – quiconque n'y souscrit pas est a priori louche, inutile et potentiellement dangereux. De façon corollaire, les préjugés sur l'ethnicité, l'opinion politique, le mode de vie, l'orientation sexuelle et la religion renforcent cet ordre moral en lui donnant des populations précises à cibler.

Le « profilage », comme mécanisme de réduction des individus ou des communautés à quelques traits caricaturaux et facilement identifiables, est la méthode d'application de cet ordre moral renforcé par les préjugés du groupe ethnoculturel dominant (ici, les personnes blanches adultes d'origine européenne issues de la religion chrétienne,

qui ont un emploi et la possibilité de consommer). Le meilleur exemple de cette dynamique reste celle des médias de masse qui, sous prétexte de plaire à la clientèle, mettent en scène tous les préjugés, décrivent la réalité sur le mode caricatural et rapportent les faits en les alignant implicitement sur cet ordre moral.

Lorsque cet ordre moral, ces préjugés et leur méthode d'application sont largement partagés par le groupe ethnoculturel dominant, les personnes en situation d'autorité (policier, patron, propriétaire, fonctionnaires, etc.) se sentent généralement justifiés d'agir en fonction de ceux-ci. Lorsque des signaux clairs sont envoyés par les institutions sociales et économiques comme quoi cet ordre moral doit être appliqué, ceux et celles qui n'y correspondent pas sont fortement susceptibles d'être discriminé-e-s, exclu-e-s et réprimé-e-s.

Et pourtant, la discrimination est interdite par les chartes québécoise et canadienne des droits. Et pourtant, plusieurs plaidoyers, démentis et autres négations sont régulièrement lancés dans l'espace public pour dire qu'il ne s'agit pas d'un problème systémique mais plutôt des actes de quelques pommes pourries. Cependant, les faits demeurent: exclusions et discriminations sont le lot de ceux et celles qui ne sont pas du bon côté de l'ordre moral et économique.

## Les femmes autochtones durement touchées

*Aurélie Arnaud, responsable des communications, Femmes autochtones du Québec*

C'est presque un pléonasme que de dire que les femmes autochtones sont touchées par le profilage racial. Dans une société ouverte comme la société québécoise, les autochtones peinent à trouver leur place au-delà des préjugés et des stéréotypes. Le lourd passé avec lequel les peuples autochtones se battent leur colle à la peau. Alors que l'histoire des pensionnats est peu connue du public canadien et québécois, ses conséquences dans les réserves sont érigées en mode de vie et les empêchent de bénéficier des mêmes services et bénéfices que les Québécois. Je m'explique.

Des alcooliques, des drogués, des fainéants, des violents, voilà ce que le Québécois moyen voit lorsqu'il rencontre un homme ou une femme autochtone. La suspicion prévaut sur la découverte et la porte se ferme sur la chance d'en apprendre plus sur une autre culture, un autre monde. Les femmes autochtones sont encore plus durement touchées: lorsqu'elles cherchent un logement,

lorsqu'elles disparaissent, lorsque leurs enfants sont enlevés par la Protection de la jeunesse, ce sont les stéréotypes raciaux qui prévalent.

Un reportage de Kilomètre Zéro diffusé à Télé-Québec le 9 septembre 2010, ou encore l'article de Caroline Montpetit dans *Le Devoir* du 20 novembre 2010, sont éloquentes. Il est difficile pour une femme autochtone de se trouver un logement. Devant un accent « innu », ou une peau un peu trop brune, les logements semblent tous être déjà loués, que ce soit à Sept-Îles, à Montréal ou ailleurs. Les propriétaires ont peur des « partys », de la drogue, de l'image qu'ils se font des autochtones. Et pourtant, la plupart des femmes cherchent un logement en ville pour étudier, travailler, fuir un foyer violent ou encore se rapprocher de leurs enfants placés par la DPJ. Sans logement, c'est la précarité qui les attend et le cercle vicieux continue.

Dans les cas des femmes autochtones disparues ou assassinées, les recherches effectuées dans le cadre de la campagne Sœurs par l'esprit de l'Association des femmes autochtones du Canada, ou encore

par Amnistie Internationale, dans son rapport « On a volé la vie de nos sœurs », ont montré qu'un des obstacles majeurs au démarrage des enquêtes était la réponse décevante des services de police face aux déclarations des familles. Celles-ci ne sont pas prises au sérieux de prime abord : on leur répond qu'il doit s'agir de fugues, de filles « sur le party » qui vont revenir, etc. Malgré l'insistance des familles, les cas ne sont pas pris au sérieux et les médias n'y prêtent pas non plus attention. En effet, qu'il s'agisse des médias anglophones ou francophones, rares sont les cas de disparitions de femmes autochtones qui font la une des journaux au même titre que les disparitions de personnes non autochtones. L'ensemble de ces facteurs fait que la moitié des meurtres de femmes autochtones ne sont pas résolus, alors que cela ne concerne que 16 % des homicides canadiens dans leur ensemble.

Et lorsqu'il s'agit de protéger la jeunesse autochtone, les mêmes préjugés prévalent. Aujourd'hui, on estime, en effet, que le nombre d'enfants autochtones sous la tutelle du réseau de la protection de la jeunesse est trois fois plus élevé que celui des enfants autochtones placés dans les pensionnats indiens au plus fort de leurs opérations, pendant les années 1940. Cette surreprésentation des enfants autochtones dans le système de protection de la jeunesse résulte d'un ensemble de facteurs complexes, qui est en outre aggravé par l'attitude des travailleurs sociaux qui tendent à placer les enfants automatiquement hors communauté et à négliger les recommandations des travailleurs sociaux autochtones. Ces derniers tentent en effet de favoriser le placement dans un milieu qui permettra à l'enfant de préserver son identité, sa culture, ses traditions et sa langue autochtone. Le groupe Femmes autochtones du Québec a notamment publié un rapport présentant les pratiques existantes d'adoption

coutumière au sein des familles autochtones et dénonçant les conséquences de la nouvelle loi de protection de la jeunesse qui risque de couper encore plus d'enfants autochtones de leur culture et de leur famille biologique. Pour cela, il faut cependant que les travailleurs sociaux voient dans les milieux autochtones autre chose que la pauvreté et la négligence, mais toute la richesse d'une culture qui souhaite s'épanouir.

Le profilage racial dont sont victimes les peuples et les femmes autochtones découle d'une longue histoire de discriminations systémiques inscrites dans une loi fédérale, la Loi sur les Indiens, dont l'objectif est encore d'assimiler à terme tous les autochtones du Canada. A l'école, les programmes d'histoire parlent encore peu de l'histoire des autochtones, laissant l'ignorance faire le jeu des stéréotypes. A cela, s'ajoute la vision que les médias véhiculent des autochtones et qui contribue encore aux préjugés dont ils sont victimes, bien que cette vision tende à changer lentement depuis une quinzaine d'années. Car, même si le chemin est encore long avant que les autochtones soient acceptés comme des peuples à part entière au Canada, il faut noter que le discours publiquement accepté change, que la place qui est faite à la culture autochtone tend à grandir et c'est seulement ainsi que le profilage racial cessera pour les femmes et les hommes autochtones au Québec et au Canada.